



## Le projet de loi anti-briseurs de grève battu à Ottawa

LA NOUVELLE EST PRESQUE PASSÉE SOUS SILENCE. DE QUOI SE DEMANDER SI LE RESTE DU CANADA VIT SUR LA MÊME PLANÈTE. LE 22 OCTOBRE DERNIER, LE PROJET C-328 EN FAVEUR D'UNE LOI ANTI-BRISERS DE GRÈVE A ÉTÉ BATTU À LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Présenté par Monique Guay, députée des Laurentides, et appuyé par les caucus du Bloc Québécois et du Nouveau Parti démocratique, le projet de loi a recueilli 86 votes favorables contre 104.

«Le gouvernement fédéral a raté une belle occasion d'adapter les relations du travail sous sa compétence au XXI<sup>e</sup> siècle et surtout de suivre l'exemple du Québec dont la loi anti-briseurs de grève a prouvé ses bienfaits depuis 1975», a commenté Henri Massé, le président de la FTQ.

Pour sa part, Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada, affirme que «le spectre de la violence et des perturbations économiques continuera de hanter les relations du travail dans les secteurs clés du transport, des télécommunications (pensons à la dernière longue grève chez Vidéotron) et des finances».

S'il avait été adopté, le projet de loi C-328 aurait interdit le recours aux briseurs de grève dans les industries régies par le Code canadien du travail. Une loi semblable existe aussi en Colombie-Britannique. Ces lois ont créé des relations de travail plus harmonieuses et entraîné une réduction importante des jours de travail perdus lors de grèves ou de lock-out.

## CONTRE LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT CHAREST

# Syndicats du privé et du public, même combat !

DEVANT PRÈS D'UN MILLIER DE MILITANTS ET DE MILITANTES DE TOUS LES SYNDICATS AFFILIÉS À LA FTQ RÉUNIS EN CONSEIL CONSULTATIF LE 17 NOVEMBRE À MONTRÉAL, LE PRÉSIDENT HENRI MASSÉ A LANCÉ UN APPEL À LA NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ DES SYNDICATS DU SECTEUR PRIVÉ ET DU SECTEUR PUBLIC DEVANT LES ATTAQUES FRONTALES DU GOUVERNEMENT CHAREST.

C'était dix jours à peine avant une manifestation d'envie devant l'Assemblée nationale, le 26 novembre, à laquelle ont participé des milliers de membres de la FTQ, de la CSQ, de la CSD et d'autres groupes.

Pour sa part, le secrétaire général, René Roy, a énuméré les nombreux projets de loi déposés devant l'Assemblée nationale cet automne. Des projets qui nous interpellent comme travailleuses et travailleurs, mais aussi comme citoyens et citoyennes :

- ▼ financement des centres de la petite enfance et du système d'éducation
- ▼ entraves à la syndicalisation et défusions municipales
- ▼ réorganisation dans la santé, chambardement des accréditations syndicales et du régime de négociation
- ▼ fin virtuelle du paritarisme en santé et sécurité du travail.

La liste d'épicerie du gouvernement Charest témoigne éloquemment de la



En point de presse lors de la commission parlementaire sur les défusions municipales, le 14 octobre dernier, Henri Massé est entouré de Pierre Dupuis et Claude Héту, directeur québécois et directeur adjoint du SCFP.



Devant près d'un millier de militants et militantes réunis en conseil consultatif, le 17 novembre, le président de la FTQ, Henri Massé, a appelé à la mobilisation pour contrer les politiques de droite du gouvernement libéral-conservateur de Jean Charest.

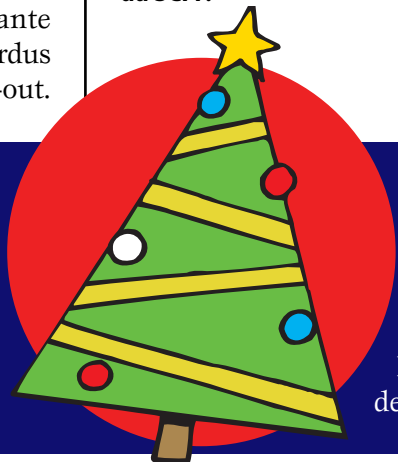
vraie nature de ce parti libéral-conservateur.

### Article 45

Pièce maîtresse de l'offensive de droite contre les conditions de travail, le projet de loi 31 modifiant l'article 45 du Code du travail sur la sous-traitance a été décrié par tous les intervenants, du privé comme du public, comme un recul inacceptable, nous ramenant 40 ans en arrière.

Le confrère Massé a rappelé que l'article 45 n'a jamais empêché la sous-traitance. Il a pourfendu l'idée d'une sous-traitance de cheap labour que le patronat voudrait imposer, sans contrainte, au nom de la compétitivité et de la mondialisation. «Ce projet va attaquer autant, sinon plus, le privé que le public. Il vise davantage les travailleuses et travailleurs fragiles, non spécialisés, dans des activités à faible valeur technologique comme les cafétérias, les buanderies, les services connexes. Près de 70 % des cas de sous-traitance où on a réussi à préserver les conditions de travail avec l'article 45 passeraient aujourd'hui dans le tordeur», a dénoncé le président de la FTQ.

SUITE EN PAGE 10



### Des vœux chaleureux pour les Fêtes

En cette période tumultueuse au plan syndical, le temps des Fêtes sera bienvenu pour prendre un moment d'arrêt. L'année 2004 sera largement consacrée à combattre les politiques de droite du gouvernement Charest et à préparer le congrès de la FTQ. Nos vœux les plus chaleureux de la part de la direction et de toute l'équipe de la FTQ pour ce temps des Fêtes.

### SOMMAIRE

2

Terrebonne  
UNE BONNE  
CONVENTION  
APRÈS LA FUSION  
DE TROIS VILLES

3

N'oubliez pas  
CENTRAIDE !



5

ÊTRE FACTRICE DE  
ROUTE RURALE



6

DES NOUVELLES  
DES CONSEILS  
RÉGIONAUX FTQ

7

LES FEMMES DE LA  
FTQ FÊTENT 30 ANS  
DE MILITANTISME



8

Chronique d'histoire  
PORTRAIT  
D'ÉVA CIRCÉ-CÔTÉ



## FERMETURE DE L'IMPERIAL TOBACCO À SAINT-HENRI

# Le syndicat a négocié les meilleures conditions

« NOS MEMBRES ÉTAIENT EN ÉTAT DE CHOC EN JUIN DERNIER, MAIS IL A BIEN FALLU NÉGOCIER LES CONDITIONS DE LA FERMETURE. LE SYNDICAT A DONC NÉGOCIÉ LES MEILLEURES CONDITIONS DE DÉPART POUR SES MEMBRES », NOUS A DÉCLARÉ MICHELINE LABRECQUE, LA DYNAMIQUE PRÉSIDENTE DU SYNDICAT DES 420 SALARIÉS DE L'IMPERIAL TOBACCO À SAINT-HENRI.

C'est le 31 mars prochain que l'usine presque centenaire du Sud-Ouest de Montréal cessera totalement ses activités, alors que la production aura été transférée à Guelph, en Ontario.

La consœur Labrecque est présidente de la section locale 234 du Syndicat international de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie

(SITBCTM-FTQ). Le syndicat local a été fondé en 1942 et il a dû faire la grève pour signer son premier contrat. Au fil des années, il a réussi à négocier des conditions de travail et de salaire bien au-dessus de la moyenne. Il a également négocié des indemnités généreuses pour ses membres frappés par la fermeture, dont l'âge moyen est de 48 ans.



### Vers Guelph ou ailleurs

Pas moins de 140 syndiqués ont accepté d'aller travailler à Guelph grâce à une importante incitation financière. Près d'une centaine partent à la retraite dans de bonnes conditions. Un comité de reclassement a été mis sur pied pour aider les autres à se trouver un nouvel emploi, après avoir touché une forte indemnité de départ.

« Nous venions de fêter nos 60 ans de vie syndicale l'an dernier. Heureusement, c'est grâce à notre syndicat que nous pouvons passer à travers cette fermeture, même si elle reste douloureuse », conclut Micheline Labrecque.

Le SITBCTM représente également le personnel des deux autres usines de tabac au Québec, R.J.R. MacDonald dans l'est de Montréal et Rothmans à Québec.

## AIMTA

### Gilles Brosseau, nouveau vice-président de la FTQ



Le confrère Gilles Brosseau, coordonnateur au Québec de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA-FTQ), est le nouveau représentant de son syndicat au Bureau de la FTQ. Il succède à Jean Jallet au poste de vice-président de la FTQ.

Membre de l'AIMTA depuis près de 30 ans, il a fait ses débuts en 1974 à la section locale 1751 chez Air Canada à Montréal. Il a occupé plusieurs fonctions chez les Machinistes, notamment celle de président canadien du District 148 (transport aérien). Il a également été chef recruteur du syndicat pour tout le Canada. C'est en mars 2002 que le confrère Brosseau a été nommé coordonnateur québécois de l'AIMTA. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue au bureau de direction de la FTQ, qui compte au total 19 personnes dont tous les dirigeants des grands syndicats affiliés.

# Fusions municipales : ça marche à Terrebonne !

ALORS QUE LE SPECTRE DES DÉFUSIONS HANTE PLUSIEURS MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, LA NOUVELLE VILLE DE TERREBONNE EST UN EXEMPLE DE RÉUSSITE ET DE RELATIONS « GAGNANT-GAGNANT ».

En juin 2001, les municipalités de Lachenaie, Terrebonne et Laplaine unissaient leurs forces pour former la nouvelle ville de Terrebonne. Deux ans plus tard, les syndicats des cols bleus et des cols blancs signaient des conventions collectives parmi les plus avantageuses du secteur municipal.

### Les bleus

Chez les cols bleus, l'employeur s'est vu offrir des accommodements en échange de meilleurs salaires et d'une protection accrue des emplois. Après l'harmonisation

des conventions, les membres ont reçu, en moyenne, des hausses salariales de 9,2 % - 18 % dans certains cas ! En plus des augmentations d'au moins 16 % sur cinq ans.

Les 27 employés temporaires au moment de la fusion deviendront tous permanents avant la fin de la convention. Le syndicat a également négocié un plancher d'emploi et signé une entente sur la sous-traitan-

ce pour mettre en place une approche conjointe. À ce jour, des tâches comme le déneigement et le service dans les parcs ont été rapatriées par les syndiqués.

D'autres gains ont été enregistrés (primes, vacances, semaine de 4 jours et demi, etc.), mais le président du SCFP-1009, Denis Renaud, insiste sur la stratégie arrêtée dès le départ. « Pour éviter de tomber dans le piège d'une convention imposée par

un arbitre, comme le prévoyait la loi 124, nous avons mis toutes nos énergies à mobiliser nos membres et à négocier la meilleure convention possible. Aujourd'hui, nous constatons que ce choix a été payant pour tout le monde. »

### Les blancs

Au début, le grand nombre de types d'emplois compliquait l'harmonisation des conditions de travail chez les blancs. Le comité de négociation a effectué un travail colossal. Au terme des discussions, l'harmonisation a haussé la grande majorité des salaires, sans compter l'octroi d'augmentations annuelles identiques à celles des cols bleus. Mais ce n'est pas tout ! On a mis sur pied un comité d'évaluation des emplois et tous les résultats à venir seront rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2003, un gain rarement obtenu

dans une négociation.

Autre point majeur, les cols blancs ont défini le cadre du processus de dotation des postes. On a fixé des balises pour les tests, tout en s'assurant que le choix des candidats tiendra compte de leur expérience. Ainsi, le processus mis en place favorisera désormais le cheminement de carrière des cols blancs. Désormais, les employés pourront développer leur expertise, pour le plus grand bénéfice de la population. « Cette convention est une belle réussite qui démontre que les deux parties partagent une même vision d'avenir. C'est grâce à la mobilisation que nous avons été en mesure d'arriver à un tel résultat. Nous avons maintenant un petit bijou de convention collective ! », conclut Johanne Pedneault, présidente du SCFP-2326.



Une manifestation conjointe au sujet de l'horaire des bibliothèques, bel exemple de la collaboration entre les cols blancs et les cols bleus de Terrebonne.

## Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé

Secrétaire général : René Roy

565, boulevard Crémazie Est

Bureau 12100

Montréal, Québec H2M 2W3

Téléphone : (514) 383-8000

Télécopie : (514) 383-8001

Courriel : ftq@ftq.qc.ca

Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef : Carole Clément

Collaboration : Benoît Shimbi Katchelewa, Pierre-Alexandre Bigras et Laurence Patris,

stagiaires; Alexandre Boulerice, SCFP; Louis Cauchy, Robert Demers, Louis Fournier, Carole Gingras, Lola LeBrasseur, Sylvie Lépine, Gilles Léveillé et Louise Miller, FTQ.

Graphisme : Anne Brissette

Photos : Serge Jonqué

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme

Tirage 56 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée,

à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Syndicat ou organisme \_\_\_\_\_ Section locale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_

Téléphone Travail ( ) \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_ Résidence ( ) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Nombre d'exemplaires \_\_\_\_\_

# Apprendre le français durant les heures de travail

DEPUIS TOUJOURS, LES SYNDICATS DE LA FTQ FONT DES EFFORTS LOUABLES POUR AIDER LEURS MEMBRES ISSUS DE L'IMMIGRATION À S'INTÉGRER À LEUR SOCIÉTÉ D'ADOPTION. L'UNION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE SERVICE (UES-800) AINSI QUE LE SYNDICAT NATIONAL DE L'AUTOMOBILE, DE L'AÉROSPATIALE ET DU TRANSPORT (TCA) ONT RÉUSSI À FRANCHIR UNE AUTRE ÉTAPE : DES COURS DE FRANÇAIS DURANT LES HEURES DE TRAVAIL AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (MRCI).

## UES-800 POUR REMPLACER LES SAMEDIS À L'ÉCOLE



PHOTOS SERGE JONGUÉ

« Depuis longtemps, au 800, nous donnions des cours de français et d'alphabétisation le samedi aux personnes immigrantes surtout, raconte la responsable de la formation, Louise Mercier. Mais concilier travail et famille et prendre les samedis pour l'école, ça devenait un peu gros. Surtout qu'il s'agit en grande partie de femmes. »

« Alors nous avons convaincu les employeurs du secteur de l'entretien ménager, où nous avons le plus grand nombre de membres immigrants, de nous permettre d'offrir des cours de français durant les heures de travail. »

Une première session a été donnée cet automne, le mercredi durant huit semaines, avec des professeurs du MRCI : une classe pour débutants et une autre pour les plus avancés. Vingt personnes en tout. « Nous organisons les cours dans nos locaux. La libération est facturée au syndicat et nous remboursons les heures de travail manquées », précise la conseillère Louise Mercier.

### Difficultés de tous les jours

Après avoir fait connaissance, les participants et participantes expriment leurs besoins. Il y a un programme à couvrir mais le professeur s'ajuste aux souhaits exprimés. Chez les débutants, on veut apprendre à conjuguer les verbes ou à prononcer les v et les b. Il faut aussi savoir écrire une note ou remplir un rapport au travail. Et, bien sûr, lire le journal. Mariela exprime sa frustration de ne pas se faire comprendre et de ne pas bien comprendre quand on lui parle : « Les gens parlent trop vite ».

Pour les intermédiaires, la tâche sera plus ardue. Il faut maîtriser les formules de politesse au téléphone, apprendre le conditionnel, travailler l'écriture, prononcer les in, en et on, savoir comment se procurer un médicament à la pharmacie, écrire une lettre à l'école ou aider les enfants à faire leurs devoirs. Oscar, lui, aimerait être plus à l'aise dans les relations de travail. Peut-être espère-t-il devenir délégué syndical ?



## LES TCA AU DELTA MONTRÉAL

### Le français à la carte au travail

Depuis le 27 octobre, les travailleuses et travailleurs immigrants de l'hôtel Delta Montréal ont accès à des cours de français pendant les heures de travail.



SERGE JONGUÉ

Selon une entente conclue avec la direction de l'hôtel et le Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) donne des cours de langue française à deux groupes de vingt personnes, pour une période de cent heures réparties sur treize semaines. Les deux groupes sont très majoritairement composés de femmes originaires d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Pour Luc Desnoyers, directeur québécois des TCA et instigateur du projet, apprendre le français permet de s'intégrer plus rapidement à la vie québécoise. « Et quand on peut le faire au travail, ça va encore mieux parce que ça facilite en même temps la conciliation travail-famille. »

Luc Desnoyers, directeur québécois des TCA, est venu saluer cette première auprès des membres de l'hôtel Delta Montréal.

## PETIT DÉJEUNER CENTRAIDE FTQ-FONDS

### De la grande visite et beaucoup de monde

UNE BELLE « BROCHETTE » DE CUISTOTS A SERVI LE PETIT DÉJEUNER À PLUS DE 250 CONVIVÉS LORS DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CENTRAIDE FTQ-FONDS, LE 27 OCTOBRE 2003, À LA TOUR LOUIS-LABERGE DU COMPLEXE FTQ-FONDS À MONTRÉAL.

Le co-président de la campagne Centraide du Grand Montréal, Henri-Paul Rousseau, PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a porté le tablier durant quelques heures en compagnie, notamment, du

président de la FTQ, Henri Massé, du PDG du Fonds de solidarité, Pierre Genest, ainsi que du conseiller politique de la FTQ, Émile Vallée.

Le personnel du Fonds de solidarité, de la FTQ et des syndicats affiliés a donc entamé la campagne Centraide la panse bien remplie, question de prendre conscience que d'autres comptent sur notre générosité, encore une fois cette année.

En 2003, l'objectif de la campagne Centraide du Grand Montréal est de 42,5 millions\$. Année après année, ces sommes récoltées par près de 68 000 bénévoles servent à soutenir un grand réseau de 325 organismes et projets qui viennent en aide à plus d'un demi-million de personnes sur l'île de Montréal, à Laval, une partie de la

Rive-Nord et de la Rive-Sud. Le Québec compte 18 Centraide qui sont tous consacrés à « aider des gens qui aident des gens... ».



JEAN-SÉBASTIEN COSSETTE / FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

De gauche à droite : Pierre Genest, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ; Leonard Buckles, directeur général de PEYO, un organisme de réinsertion sociale financé par Centraide; Henri Massé, président de la FTQ et membre du comité Centraide du Grand Montréal; Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.



## ŒUVRER GRÂCE À CENTRAIDE Pour l'intégration des personnes handicapées immigrantes

L'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées a fêté ses 20 ans d'existence et d'action en 2001. Son œuvre pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées issues d'une soixantaine de communautés ethnoculturelles est depuis longtemps reconnue.

« La qualité de vie en société réside dans le fait que chacun de ses membres en est une partie égale, indépendamment de son origine, de ses habiletés ou

limitations. » C'est la philosophie de l'association qui vise l'intégration et la participation totale, à tous les niveaux de la société, des personnes qui doivent le double défi de l'immigration et du handicap.



SERGE JONGUÉ

L'association reçoit l'aide financière de Centraide depuis 1984. En 2002, elle a touché 65 000 \$. Pour poursuivre sa mission, la petite équipe de cinq salariés compte non seulement sur la contribution annuelle de Centraide et sur d'autres subventions, mais aussi sur la générosité et le soutien de centaines de bénévoles.

Mme Teresa Peñafiel, coordinatrice de la promotion à l'intégration des personnes handicapées, un organisme bénéficiaire de Centraide.

# Négocier la formation en emploi

LE DISCOURS SUR LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE COMMENCE À CHANGER. IL Y A À PEINE QUELQUES ANNÉES, DANS DE NOMBREUX MILIEUX DE TRAVAIL, IL FALLAIT SE BATTRE POUR FAIRE RESPECTER NOS CLAUSES D'ANCIENNETÉ POUR L'ACCÈS À LA FORMATION. LES EMPLOYEURS JUGEAIENT PEU RENTABLE DE FORMER LES «PLUS DE 45 ANS» ET PRIVILÉGIAIENT LA FORMATION DES PLUS JEUNES. CECI ENGENDRAIT SOUVENT DES CONFLITS INTERGÉNÉRATIONNELS PARMI NOS MEMBRES.

## Nos revendications sont toujours pertinentes

Dans un contexte de vieillissement de la main-d'œuvre, avec des pénuries appréhendées dans plusieurs secteurs d'activité économique, on se demande même aujourd'hui comment on va pouvoir convaincre les travailleuses et travailleurs plus âgés de demeurer sur le marché du travail. On aura effectivement besoin de cette main-d'œuvre, de son expertise, des connaissances et de la maîtrise qui ne s'atteignent que par des années de travail. Dans bien des milieux, du privé comme du public, on a malheureusement pris

conscience de cette richesse trop tard, souvent après avoir fait des pressions pour encourager les plus âgés à quitter le marché du travail.

Lors du colloque de la FTQ sur le vieillissement de la main-d'œuvre, en janvier 2003, la formation en emploi a fait l'objet de discussions et de propositions concrètes. Conscients que la formation tout au long de la vie de travail est un enjeu d'importance pour nos membres, et même une condition de survie de nos emplois dans bien des milieux de travail, nous voulons avoir notre mot à dire sur tout ce qui concerne l'organisation de la formation. Nos revendications, dont celle concernant

la mise en place d'un comité paritaire de formation dans chacun de nos milieux de travail, sont donc toujours d'actualité.

## De nouvelles approches de formation

De nouvelles approches ont été développées, souvent à l'initiative des syndicats. Nombre de nos membres en avaient assez qu'on juge leurs compétences à la seule lumière des diplômes qu'ils avaient ou non acquis. Ce qui a forcé la réflexion et le développement de nouveaux moyens pour reconnaître formellement les compétences acquises par l'exercice d'un travail.

C'est dans les comités

sectoriels de main-d'œuvre que s'est canalisée et structurée cette réflexion, qui a mené au développement et à la reconnaissance de nouveaux modes de formation axés sur les besoins et les réalités des milieux de travail, comme le compagnonnage, c'est-à-dire la formation par des collègues.

Nous pouvons profiter du contexte des pénuries appréhendées de main-d'œuvre pour remettre sur la table nos revendications en matière de reconnaissance des acquis et des compétences et pour tenter de convaincre les employeurs d'adopter une approche de formation continue dans chacun de nos milieux de travail.

## AGIR SYNDICALEMENT

### Pour garder les jeunes en région

À Sept-Îles, à l'usine de bouletage de Pointe-Noire, ainsi qu'à Mine Wabush, l'employeur avait haussé les critères de scolarité à l'embauche. On exigeait des diplômes d'études collégiales et même des études universitaires dans les emplois de maintenance. On acceptait des diplômes d'études professionnelles uniquement pour les emplois de production.

Le syndicat a réussi à négocier une diminution des exigences et l'accès à des emplois à du monde déjà en place. On offre de la formation approuvée par le syndicat, soit du compagnonnage et du recyclage avec des tests internes.

«Ça n'a pas été nécessairement facile à négocier car l'employeur voyait les plus vieux comme indésirables et ne reconnaissait pas leur expérience», explique Robert Roy, président de la section locale 6254 des Métallos qui représente 240 membres à l'usine de bouletage. Il y avait un bassin de main-d'œuvre adéquat ici mais les exigences de l'employeur l'avaient obligé à faire beaucoup d'embauche à l'extérieur de la région.

«Nous on pense que l'employeur se tire dans le pied en embauchant trop de l'extérieur parce qu'à un moment donné, ces gens-là vont vouloir retourner dans leur région d'origine et l'usine va perdre régulièrement son expertise.»

### Éviter les conflits avec des règles bien établies



Chez BICC à Saint-Jérôme, un fabricant de fils de haute tension pour le transport de l'électricité, la section locale 589 du SCEP représente quelque 90 opérateurs. La formation se donne principalement sur les nouvelles machines mais l'employeur ne l'offrait pas aux plus vieux sous prétexte que ce n'était pas rentable. «Ça peut prendre jusqu'à trois mois à apprendre», souligne le président du syndicat, Gilles Maisonneuve.

Mais les choses changent. «Maintenant, on nous forme peu importe l'âge, surtout pour combler les besoins quand il y a des absences et durant les vacances. L'employeur veut avoir plus de flexibilité dans la production.»

On a réglé les problèmes dans la convention collective. «L'employé peut refuser de recevoir ou de donner de la formation. Avant, si ça prenait trop de temps à former quelqu'un, l'employeur tapait sur la tête des formateurs qui, eux, tapaient sur la tête des nouveaux. Aujourd'hui, les gars négocient le temps dont ils ont besoin et ça limite les conflits.»

## UNE VASTE CAMPAGNE FTQ

# « Non ! aux ateliers de misère »

Au Québec, une multitude d'employeurs, tant du secteur public que privé, fournissent des uniformes ou autres vêtements de travail à leur personnel. Les raisons qui expliquent l'achat de ces vêtements sont souvent liées au vêtement lui-même (coût, esthétique, sécurité, entretien, durabilité, etc.) mais rarement à leur origine ou aux conditions dans lesquelles ils sont fabriqués.

Si nous savions que l'uniforme que nous

portons a été fabriqué dans un atelier de misère, dans des conditions épouvantables d'exploitation pour les femmes, les hommes et aussi les enfants, où les salaires sont ridicules (quelques cents l'heure), l'environnement de travail dangereux et où le droit de se syndiquer n'existe pas ou est réprimé féroce, serions-nous aussi à l'aise dans nos beaux uniformes ? Ce sont là quelques-unes des nombreuses questions pour lesquelles la FTQ et

ses syndicats affiliés se sont très activement engagés dans la lutte contre les ateliers de misère du Québec et d'ailleurs. Une lutte qui doit s'engager avec l'indispensable participation des travailleuses et travailleurs québécois que nous représentons pour tenter d'améliorer, à moyen terme, les conditions de travail déplorables des ateliers de misère.

### Coalition



De son côté, la Coalition québécoise de lutte contre les ateliers de misère, initiée par la FTQ, vient de s'installer au 2e étage de la tour FTQ, dans les locaux du CISO (Centre international de solidarité ouvrière). Cette coalition a comme mission de coordonner, d'informer et d'appuyer les organismes

membres dans l'application de leur plan d'action respectif.

D'autres informations suivront concernant le plan d'action de la FTQ et de la Coalition et sur le rôle important que vous pouvez y jouer. Des milliers de travailleurs et de travailleuses comptent sur nous ! En attendant, vous pouvez communiquer avec Gilles Paquette, conseiller régional de la FTQ, [gpaquette@ftq.qc.ca](mailto:gpaquette@ftq.qc.ca) ou (514) 383-8043.

# UN COUP DE MAÎTRE POUR LE STTP

## Les courriers des routes rurales enfin syndiqués après 25 ans

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP-FTQ) VIENT DE RÉUSSIR UN COUP DE MAÎTRE : LA SYNDICALISATION DES ROUTES RURALES. UN TOTAL D'ENVIRON 6000 PERSONNES AU CANADA, DONT 1600 AU QUÉBEC, À 70 % DES FEMMES. AU RANG DES RESPONSABLES DE CE SUCCÈS AU QUÉBEC, UNE FEMME QUI CONNAISSAIT LA PAUVRETÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL D'UNE FACTRICE DE ROUTE RURALE DEPUIS 15 ANS.

**G**inette Laliberté est courrier de route rurale à Sainte-Julie, en Montérégie. Jusqu'à tout récemment, après avoir soumissionné auprès de Postes Canada et obtenu le contrat, elle touchait un salaire annuel moyen variant de 20 000 \$ à 25 000 \$. Un point, c'est tout. Moins ses dépenses, il lui restait environ 13 000 \$. Avec plus de 110 km de route par jour, il fallait fournir la voiture, l'essence et l'entretien, les assurances, les vêtements, tout ce qu'un facteur salarié de Postes Canada n'a pas à déboursier pour faire son travail.

«Pourtant, explique Ginette Laliberté, le travail est le même qu'un facteur des centres urbains syndiqué. Le matin, il faut aller au bureau de poste, trier le courrier, le préparer, transporter des bacs bien pleins dans notre véhicule et faire la livraison.»

### Des conditions horribles

Des exemples de misère, elle en a plus d'un à raconter. «Quand une factrice de route rurale nous dit que depuis 20 ans, les seules vacances qu'elle a eues c'est lors d'une opération pour un cancer du sein, ou une autre qui se fait dire que le décès de son mari n'est pas considéré comme «force majeure» par Postes Canada et qu'elle doit terminer sa

journée parce qu'elle n'a personne pour la remplacer, des horreurs comme ça je peux en raconter encore.»

Depuis six ans, la fervente militante de 53 ans a parcouru le Québec rural pour rencontrer et convaincre ses pairs de signer leur carte d'adhésion au STTP. La plus récente opération, à l'été 2002, a porté ses fruits. Mais avant ça, il a fallu retracer tout ce monde et constituer des listes. «Faire des tournées, rencontrer les gens sans avoir le droit d'entrer dans le stationnement et encore moins dans le bureau de poste. Parler à du monde qui vit dans la terreur de perdre un contrat pour lequel ils ont soumissionné trop bas. D'ailleurs, il y en a qui ont perdu leur contrat du jour au lendemain durant la campagne. Moi, j'étais chanceuse car mon maître de poste m'encourageait, conscient de nos mauvaises conditions.»

Les députés ont été rencontrés un à un, les médias ont été sollicités, une importante pétition a circulé, Ginette a personnellement participé à de nombreuses assemblées dans les syndicats affiliés et les conseils régionaux de la FTQ. «Souvent, ils nous ont fourni des contacts dans leur entourage.»

Ginette Laliberté a occupé à peu près tous les postes au sein de l'Organisation des courriers des routes

rurales (OCRR), fondée en 1997 après une résolution au congrès de 1996 du STTP. «Tout ce que je sais, c'est en grande partie dû à Jacques Valiquette, dirigeant de l'éducation et de l'organisation au STTP à Montréal, confie-t-elle. Le syndicat m'a fait découvrir une personnalité que je ne me connaissais pas: la confiance en moi quand il s'agit de défendre une cause juste qui me tient à cœur, la ténacité au travail et surtout, le travail d'équipe. Militer au sein du STTP, c'est comme d'avoir attrapé un virus dont l'antidote

n'a pas encore été trouvé!» Présentement, elle est employée comme aide technique temporaire par le STTP à Montréal.

Un comité de transition paritaire mettra en œuvre les changements: établir une liste d'ancienneté des nouveaux membres, élaborer un système de rémunération à l'heure, constituer une banque de remplaçants pour les vacances prévues à la nouvelle convention collective, réorganiser le travail et les itinéraires. Encore du gros boulot en vue.



Manon Blain, factrice de route rurale à Sainte-Julie

## D'une pierre deux coups

Le STTP a fait d'une pierre deux coups. Après avoir mené la campagne de l'OCRR et recruté 6000 nouveaux membres, il a négocié une première convention collective pour les routes rurales, dans le cadre de la récente négociation centrale avec Postes Canada.

Pour Pierre Bernier, vice-président de la FTQ et directeur du STTP pour l'ensemble du territoire québécois, à l'exception de la région de Montréal, les récentes négociations avec Postes Canada marqueront l'histoire. «La Loi de la Société canadienne des postes de 1981 interdisait aux courriers des routes rurales le droit à la négociation collective. Avec notre vaste campagne sur le terrain et la signature massive de cartes, nous avons pu convaincre l'employeur de contourner la loi et les faire reconnaître comme salariés.» C'est la preuve, selon lui, qu'il ne faut jamais se décourager. «Je lève mon chapeau à un paquet de monde qui y ont cru,



André Frappier, directeur du STTP pour la région de Montréal, en compagnie de Jacques Valiquette, dirigeant de l'éducation et de l'organisation.

souligne André Frappier, directeur du STTP pour la région de Montréal. À commencer par Deborah Bourque, notre présidente canadienne. Ainsi qu'à Valère Tremblay, le coordonnateur de la campagne. Nous aurons des membres dans à peu près tous les petits villages du Québec.»

La convention collective des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) leur donne:

- ▼ le droit de négocier collectivement
- ▼ le statut de salarié à partir du 1er janvier 2004 et la sécurité d'emploi
- ▼ des augmentations salariales régulières
- ▼ un régime de retraite à 70 % payé par l'employeur
- ▼ trois semaines de vacances payées dès 2004

▼ un congé de maternité non payé de 17 semaines et un congé parental non payé de 37 semaines

Signée elle aussi le 23 septembre dernier, la convention collective des 10 000 autres membres du STTP au Québec (48 000 au Canada) est d'une durée de quatre ans. Elle comprend une augmentation salariale de 3 % par année incluant une indemnité de vie chère, la pleine sécurité d'emploi pour les salariés réguliers et à temps partiel, de la formation en santé-sécurité et en droits de la personne payée par l'employeur, un projet-pilote d'horaire de quatre jours pour le travail de nuit.

Le STTP a fait une autre percée majeure: la livraison du colis accéléré en milieu urbain a été récupérée de la sous-traitance et permettra de créer environ 400 emplois syndiqués au Canada.



«Avoir un contrat de route rurale, auparavant, c'était fournir l'auto, ne pas avoir de remplaçant sinon pas de salaire, ne jamais pouvoir prendre de vacances, payer tous les frais et n'avoir aucune assurance-emploi, aucune assurance-maladie, aucun régime de retraite, aucun congé payé.»

Ginette Laliberté



Pierre Bernier, vice-président de la FTQ

## Pour aider des syndicalistes à échapper à la persécution ou à la mort

LES MEMBRES DE LA FTQ SERONT BIENTÔT INVITÉS À SOUTENIR L'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS, À APPORTER À DE NOUVEAUX VENUS UN APPUI MORAL À LEUR ARRIVÉE CHEZ NOUS. LA FTQ EST CONFIANTE DE POUVOIR RÉPONDRE À CET ENGAGEMENT GRÂCE À LA SOLIDARITÉ DE SES MEMBRES.

Comme l'a annoncé un bref article de notre édition de mai-juin 2003, la FTQ avait déjà souscrit à l'entente de parrainage signée entre le Congrès du travail du Canada (CTC) et le gouvernement fédéral en vertu du programme programme de détermination du

statut de réfugié. Ce programme a pour but d'aider des leaders syndicaux de certains pays à échapper à la persécution ou à la mort et de venir en aide à ceux qui peuvent s'établir au Canada pour y refaire leur vie de façon permanente.

Avec le soutien du CTC, la FTQ doit maintenant réfléchir à une politique d'accueil et d'accompagnement; établir une liste de personnes-ressources impliquant les syndicats affiliés; dresser une liste des ressources matérielles disponibles. Bref, nous devons nous organiser pour être le mieux préparés possibles lorsque arrivera notre premier réfugié.

### Il était temps!

Il y a vingt-cinq ans, le parrainage était surtout l'affaire du clergé. Les moyens financiers ne manquaient pas pour organiser la prise en charge de l'immigration humanitaire. Et, à l'époque, les familles impliquées consacraient plusieurs heures par semaine à socialiser avec de nouveaux arrivants, à leur enseigner bénévolement la langue, à leur indiquer comment faire l'épicerie, à leur faire visiter des

lieux qu'ils auraient à fréquenter régulièrement.

Mais, comme le dit Nathalie Blais, une responsable du programme de parrainage à l'archevêché de Montréal: «*Tout a changé et ça nous prend absolument une nouvelle vision et des moyens de faire participer de nouveaux acteurs.*» D'abord, l'Église s'est appauvrie et plusieurs bâtiments sont à vendre ou ont été vendus. De plus, les femmes – qui jouaient un rôle prépondérant dans l'accompagnement et l'accueil des nouveaux arrivants – sont progressivement entrées sur le marché du travail et disposent de moins de temps à consacrer à cette cause. Et les organismes d'accueil manquent de ressources. Une situation paradoxale dans une société devenue plus riche... mais probablement plus individualiste.

La FTQ adhère donc au programme à un moment où le Québec en a grandement besoin. Cette adhésion reflète non seulement le souci de solidarité de la centrale à l'égard des syndicalistes des pays tiers. Elle témoigne du même coup de la tradition humanitaire de la société québécoise.



Sandra Cordero, une dirigeante du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la téléphonie en Colombie, et sa famille ont porté la bannière de solidarité qu'ils ont peinte eux-mêmes pour le défilé de la Fête du travail 2002 à Toronto.

PHOTO CTC

## CONSEIL RÉGIONAL FTQ - ESTRIE

### Une manif devant les bureaux de Jean Charest

LES QUELQUE 65 DÉLÉGUÉS À LA JOURNÉE DES AFFILIÉS DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ-ESTRIE SONT ALLÉS MANIFESTER À L'HEURE DU MIDI DEVANT LES BUREAUX DU PREMIER MINISTRE JEAN CHAREST, À SHERBROOKE, LE 24 OCTOBRE.



CLAUDE ROUSSEL

Malgré les appréhensions que suscitent les orientations du gouvernement libéral, la bonne humeur des manifestants et manifestantes était évidente. Nul doute que la harangue du président du Conseil régional, Fernand D'Ascanio, y était pour quelque chose.

Le président de la FTQ, Henri Massé, s'était adressé à la délégation, dans la matinée, en vue de la dure bataille qui s'annonce pour préserver nos acquis syndicaux.

En après-midi, le Conseil régional a adopté son propre plan d'action contre les orientations Charest. Ce plan prévoit la tenue d'une assemblée générale spéciale, au plus tard au début décembre, et un recours accru aux médias régionaux. Le Conseil souhaite aussi constituer une «équipe volante» de militantes et de militants de diverses sections locales affiliées, prêts à se concerter rapidement pour décider d'actions à faire... et pour les faire!

## Le Conseil régional FTQ Haute-Yamaska a 20 ans

Le 25 octobre, le Conseil régional FTQ Haute-Yamaska a fêté ses vingt ans d'existence par un souper suivi d'une soirée de danse. Des militantes et militants de la première heure se sont mêlés à ceux et celles d'aujourd'hui pour fraterniser en présence du secrétaire général de la FTQ, René Roy, et de plusieurs autres invités des conseils régionaux.

Le Conseil a profité de l'occasion pour souligner de façon particulière le travail accompli par René Marois qui a passé quinze ans à la présidence du Conseil régional FTQ Haute-Yamaska.



Sur la photo, la présidente actuelle, Paule-Ange Néron, remet un cadeau-souvenir à René Marois en reconnaissance de ses nombreuses années de militantisme et de dévouement.

## CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN Un 5 à 7 pour souligner la formation syndicale

C'EST DE FAÇON SPÉCIALE QUE LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN A SOULIGNÉ LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION, LORS D'UN 5 À 7 AVEC BUFFET, LE 29 OCTOBRE.

L'atmosphère était à l'humour, particulièrement de la part du secrétaire général, Michel

Thibault, qui a profité de sa présentation pour mettre certains invités à l'épreuve; parmi eux, le conseiller

politique de la FTQ, Émile Vallée, qui a rappelé combien le dossier de l'éducation occupait une place importante à la FTQ. «*Près de 10 000 militants et militantes participent chaque année à plus de 500 sessions de formation données par la FTQ, ses syndicats affiliés et ses conseils régionaux.*»

La formation syndicale et socioéconomique est l'une des meilleures façons de bâtir un syndicalisme compétent et militant. Elle est la clé de la solidarité. Depuis 1973, plus de 2 000 formateurs et formatrices ont été formés dans le vaste réseau de la FTQ. Le Service de l'éducation de la FTQ fête d'ailleurs ses 30 ans. Bravo et encore longue vie!



SERGE JONGUÉ

Les membres de l'exécutif du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain. Au centre, Émile Vallée, conseiller politique de la FTQ.

# La maturité de ses 30 ans

24 SEPTEMBRE 2003 – LE PRÉSIDENT HENRI MASSÉ INAUGURE LES DEUX JOURS DE DÉBATS, DE PARTAGE ET D'HUMOUR DE LA BIENNALE EN CONDITION FÉMININE DE LA FTQ. DEVANT LUI, PLUS DE 210 MILITANTES REGROUPÉES AUTOUR DU THÈME 30 ANS DÉJÀ... ET UN AVENIR PROMETTEUR, FAISANT ÉCHO AU 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE DE LA FTQ.

**S**oulignant sa fierté de présider la centrale qui regroupe le plus grand nombre de travailleuses syndiquées au Québec – au-delà de 160 000 – Henri Massé a noté l'importance des dossiers « femmes » et des comités de la condition féminine, de leurs luttes et des victoires obtenues au fil des ans.

Il a aussi relevé les difficultés croissantes auxquelles font face les femmes et les travailleuses dans le contexte actuel, alors qu'elles sont parmi les premières cibles du gouvernement Charest. Il a cité les services de garde, les ressources intermédiaires (personnel soignant en milieu familial), l'article 45 du Code du travail qui traite de la sous-traitance et l'équité salariale dans le secteur public.

De son côté, le secrétaire général a rappelé les conséquences, pour les travailleuses, des dernières modifications à l'assurance-emploi, du piétinement dans les dossiers de l'assurance parentale et de l'équité salariale dans le secteur privé.

Les deux dirigeants ont insisté sur une solidarité indéfectible entre les femmes et les hommes de la FTQ.

Deux jours de fête, d'histoire, de nouveautés, d'échanges, de travail, de mobilisation, d'espoir : telle a été la Biennale des femmes de la FTQ cette année. Ainsi, les débats ont généré de nouvelles idées d'action auprès des jeunes, des non syndiquées et des travailleuses immigrantes, de même qu'au chapitre de la mobilisation.

**L'animation des deux jours de la Biennale était assurée par les vice-présidentes représentant les femmes : Johanne Vaillancourt et Suzanne Amiot, appuyées par plusieurs membres du Comité de la condition féminine de la FTQ.**



## Des changements et des défis nous attendent

Troquant la traditionnelle discussion en ateliers, le Comité de la condition féminine de la FTQ a préféré un débat ouvert sur le travail des comités dans les syndicats locaux ainsi que sur les défis à relever. Animé par l'écrivaine Hélène Pedneault autour de huit invités, le débat a littéralement captivé les déléguées qui, à leur tour, ont poursuivi la discussion en tables rondes.

Les militantes soutiennent unanimement que toutes nos luttes sont importantes. Mais une vigilance de tous les instants s'impose pour éviter des reculs. On doit poursuivre nos revendications, les répéter et les expliquer, les faire connaître dans nos rangs et à l'extérieur du mouvement syndical.

Il faut aussi aller plus loin : faire une place aux nouvelles membres, à la relève, notamment parmi les jeunes et les immigrantes; être davantage à l'écoute de leurs attentes et besoins; les informer sur nos enjeux et les messages que nous portons; les intéresser à s'impliquer davantage.

### Des idées nouvelles pour l'action et la mobilisation

La sensibilisation, la formation et l'information sont toujours au cœur de nos pratiques syndicales, mais d'autres moyens existent :

▼ une campagne d'information sur nos acquis syndicaux et le rôle positif des syndicats et des comités de la condition féminine (ex.:

la conciliation travail-famille);

▼ des moyens de formation diversifiés (ex.: un festival des films syndicaux, des conférences-bilan sur nos acquis syndicaux et sociaux, la création d'un forum d'échange sur Internet, la transmission aux jeunes et à nos proches de l'histoire de nos luttes syndicales);

▼ des mécanismes d'accueil formateurs pour nos jeunes en milieu de travail.

Pour concrétiser ces actions, des solutions simples :

▼ temps de libération pour que les militantes puissent rencontrer les femmes sur les lieux de travail;

▼ mise en valeur du travail des comités de la condition féminine dans les assemblées générales, les articles des journaux syndicaux, par des actions intersyndicales dans certains dossiers);

▼ davantage d'activités pour les femmes dans les régions, etc.

De plus, on aimerait que les représentantes des femmes au Bureau de la FTQ soient véritablement les porte-parole de la centrale dans les dossiers concernant les femmes. Certaines ont même souhaité un troisième poste de dirigeante à la FTQ.

Enfin, plusieurs déléguées ont souligné l'importance de rebâtir l'action collective car le rapport de force est toujours nécessaire, ne serait-ce que pour préserver nos acquis.



**Trois femmes racontent trois époques : deux anciennes vice-présidentes de la FTQ, Lauraine Vaillancourt, retraitée du SVTI et Carole Haywood, SEPB; Louise Mercier, UES-800, présidente du comité de la condition féminine FTQ.**

PHOTOS SERGE JONGUÉ

## Un autre 30<sup>e</sup>

La Biennale a reçu la visite de Diane Lavallée, la présidente du Conseil du statut de la femme qui fête aussi son 30<sup>e</sup> anniversaire cette année. Madame Lavallée a d'abord souligné que les deux anniversaires étaient certainement plus qu'une coïncidence, sûrement un fait de l'histoire du mouvement des femmes. Images et exemples à l'appui, elle a ensuite retracé l'immense chemin parcouru et identifié les obstacles qui restent à franchir pour atteindre une véritable égalité. Elle a noté que le fossé salarial entre les hommes et les femmes s'est légèrement élargi après avoir connu des améliorations parce que la précarité des emplois a augmenté au cours des années 90.

## Ateliers de misère à Statistique Canada

Durant leur pause, à la sauvette, une délégation d'intervieweuses de Statistique Canada est venue témoigner des conditions de travail indécentes qu'elles subissent parce qu'elles ne sont pas considérées comme des salariées.

En 1987, un décret a créé un employeur distinct, ni plus ni moins qu'un employeur-fantôme : sans charte, sans meubles ni papeterie, ses employés (les 2/3 sont des femmes) travaillent

dans les locaux de Statistique Canada, n'ont aucune sécurité d'emploi, sont sous-payés, doivent être disponibles 7 jours sur 7 et 14 heures par jour, pas de téléphone fourni pour travailler à la maison, pas d'heures supplémentaires payées, ni de prime de soir ou de fin de semaine. Certaines travaillent à temps partiel depuis 25 ans.

« Nous sommes bafouées et méprisées par notre employeur... Malheureusement,

on s'habitue à tout, même au pire... ».

Elles ont été touchées par l'accueil des femmes de la Biennale, leur grande écoute, leurs témoignages de respect et de solidarité.

Pour en savoir plus, visitez le site [www.psacafpc.com](http://www.psacafpc.com), cliquez sur la section « enjeux et campagnes », puis sur « nos régions », puis Québec et sur le titre « Solidarité féminine contre les ateliers de misère à Statistique Canada ».

## LAURAINÉ VAILLANCOURT Militante de la première heure

Jeunes et moins jeunes ont été fascinées par le rappel historique que Lauraine Vaillancourt a livré à la Biennale. Cette militante de la première heure, allumée à l'âge de 19 ans par la grève d'Asbestos en 1949, sera de tous les combats des ouvrières du vêtement, puis des femmes de la FTQ et à l'avant-garde des grandes revendications des féministes québécoises.



Les militantes de la FTQ en ont profité pour lui rendre un vibrant hommage. Maintenant à la retraite, Lauraine assume toujours la présidence de la CEDEC Ahuntsic-Cartierville.



# Notre histoire syndicale

## FIGURE DU MOUVEMENT OUVRIER\*

# Éva Circé-Côté : journaliste, syndicaliste et féministe à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle

**D**e 1916 à 1938, Éva Circé-Côté collabora régulièrement au journal *Le Monde ouvrier*. Durant 22 ans, elle a produit plus de 50 articles par année, dénonçant les injustices, la corruption, l'obscurantisme, fustigeant le racisme et le puritarisme, réclamant des droits pour les travailleurs et travailleuses, portant le drapeau de l'émancipation des femmes.

Mais vous allez chercher en vain une quelconque mention de son nom dans *Le Monde ouvrier*. Éva se dissimulait sous le pseudonyme masculin de Julien St-Michel, ce qui lui permettait de tenir des propos radicaux et féministes qu'aucune femme n'aurait osé avancer à l'époque.

Mais qui était Éva Circé-Côté?

### Fondatrice de la Bibliothèque de Montréal

Les rares repères biographiques nous la présentent d'abord comme la fondatrice de la Bibliothèque de Montréal. Elle a également commis quelques poèmes et pièces littéraires sous les pseudonymes de Musette ou de Colombine.

Éva Circé-Côté, née à Montréal en 1871, est la fille d'Exilda Décarie et de Narcisse Circé, marchand. L'historienne Andrée Lévesque évoque les premières années d'Éva : « *Au couvent des sœurs de Sainte-Anne à Lachine, elle se distingue par son talent littéraire et artistique. Elle s'adonnera au chant et à la peinture avant de se fixer sur l'écriture et de faire ses premières armes au journal Les Débats.*

L'éducation est, pour Éva, la clé de l'émancipation tant pour les femmes que pour la classe ouvrière. Elle est en parfaite communion d'esprit avec les syndicats internationaux qui réclament l'éducation libre, laïque, gratuite et obligatoire, adaptée aux besoins d'une société industrielle. Elle demande une éducation accessible à tous et pratique.

Hommes et femmes doivent avoir accès à des écoles techniques pour recevoir



**Éva Circé-Côté (1871-1949)**  
Fondatrice de la Bibliothèque municipale de Montréal, chroniqueuse au journal *Le Monde ouvrier* de sa fondation en 1916 à 1938, sous le pseudonyme de Julien St-Michel.

une véritable formation professionnelle. Elle demande aux femmes de se préparer à une carrière industrielle pour obtenir ainsi leur autonomie financière. Elle aurait même dirigé, vers 1908, un « lycée de jeunes filles ».

Longtemps retardée par les réticences de M<sup>gr</sup> Bruchési, évêque de Montréal, l'ouverture d'une première bibliothèque publique peut enfin se matérialiser par l'adoption d'une résolution-compromis au conseil municipal autorisant la création d'une bibliothèque technique, logée au Monument national. Éva en devient la première « conservatrice ».



Éva Circé-Côté vers 1910

Elle aurait été forcée de quitter son poste de direction vers 1909. M<sup>gr</sup> Bruchési avait dénoncé aux membres du comité de la bibliothèque une certaine largeur d'esprit dans le choix des acquisitions : « *Je vous signale entr'autres ouvrages ceux de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Balzac et de George Sand, qui n'ont certainement pas leur raison d'être dans une bibliothèque civique.*

On ne lui a sûrement pas pardonné d'avoir épousé, en 1905, le docteur Pierre-Salomon Côté, autre esprit libéral, connu pour ses sympathies franc-maçonniques. Il meurt en 1909, peu avant son initiation à la loge *l'Émancipation*, sans parler du scandale de ses funérailles civiles et de son incinération dans le Québec très catholique d'alors.

Après quelques années consacrées à élever sa fille, Éva réapparaît, sous le nom de Julien St-Michel, dans la deuxième livraison du *Monde ouvrier*, le 25 mars 1916. En première page, il (ou elle) signe un article intitulé « Un beau jour naît pour les femmes ».

### Plus de vingt ans au Monde ouvrier

Le syndicaliste Gustave Francq, fondateur du journal *Le Monde ouvrier*, ne pouvait pas s'allier à personne plus déterminée qu'Éva Circé-Côté pour faire avancer ses idéaux de progrès et d'émancipation. Éva n'a pas froid aux yeux. Dans les pages du *Monde ouvrier*, elle n'hésite pas à croiser le fer et à réfuter les écrits d'Henri Bourassa contre le vote des femmes. Aux tenants de la « pureté de la race », elle oppose l'intégration des immigrants : le mélange des peuples n'en sera que plus heureux. Elle dénonce l'antisémitisme et la discrimination contre les commerces juifs. Avec la même verve que Gustave Francq, elle

profite de la Fête nationale des Canadiens français pour écrire « ...notre patron Saint-Jean-Baptiste, qui est juif... ».

Elle dénonce l'infantilisation des femmes consacrée dans le Code civil du Québec. Elle va jusqu'à suggérer que « *les femmes sous puissance du mari jouissent des mêmes droits que celles qui travaillent pour un patron.*

En pleine crise économique, elle défend, en 1934, le droit au travail des ouvrières que le ministre du Travail, Charles Arcand, veut voir congédier en faveur des chefs de famille. Elle écrit alors : « *Si l'on croit avoir trouvé le moyen de faire réintégrer le foyer à celles qui se sont bâti un nid à elles et qui ont organisé leur existence pour vivre indépendantes, on se trompe grandement. Elles prendront un autre chemin que celui de la maison, et ce n'est pas celui qui conduit à l'église.* »

Ses écrits font l'éloge de l'industrie et du progrès. À l'encontre des élites nationalistes et religieuses, on ne trouve chez elle aucun commentaire romantique sur la supériorité de la vie rurale et la soi-disant vocation agricole des Canadiens français. Au grand dam des communautés religieuses, elle réclame l'intervention de l'État dans les services sociaux. Comme Gustave Francq, elle voit la cause de la prostitution dans les salaires dérisoires et appelle à la to-

lérance et à l'éducation.

Elle prône l'intervention de l'État pour faire respecter le salaire minimum et les normes du travail. Le travail rémunéré, tout comme l'éducation, demeure le gage de l'émancipation féminine qu'il faut défendre par tous les moyens.



Colombine, ou Musette, ou Éva... poétesse, dramaturge, journaliste, essayiste et surtout militante de la première heure pour les droits de la femme et de la classe ouvrière.

On reparle depuis peu d'Éva Circé-Côté. Les travaux de l'historienne Andrée Lévesque y ont été pour beaucoup. On vient tout juste de rééditer le surprenant « *Papineau, son influence sur la pensée canadienne* » de Circé-Côté, originalement paru en 1924.

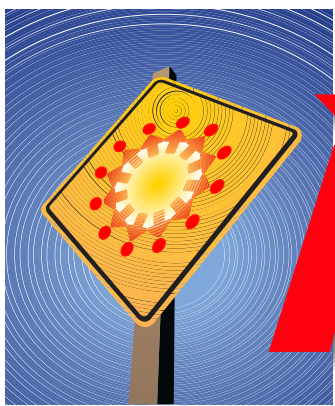
### Le Vieux Gustave

\* Le Vieux Gustave vous présentera à l'occasion de courtes biographies de militants et militantes du temps passé, sous le titre *Figure du mouvement ouvrier*.

### À venir à la FTQ... pour la suite de l'histoire



La FTQ ne sera pas en reste. Lors de la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine, en septembre dernier, le secrétaire général, René Roy, a annoncé la parution, pour le 8 mars 2004, d'une publication intitulée « *Les femmes de la FTQ, un réseau de solidarité* », dans laquelle une place de choix a été réservée à notre histoire.



# À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2003

## Encore et encore... enfoncez le clou de la prévention

« PLUS DE VINGT FOIS SUR LE MÉTIER, ON REMET L'OUVRAGE" POURRAIT-ON DIRE POUR ILLUSTRER LE PROPOS SUR LA PRÉVENTION QU'A TENU LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, DEVANT LES PARTICIPANTS AU GRAND RENDEZ-VOUS SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL QUI SE TENAIT AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL, LE 28 OCTOBRE DERNIER.

« **À la FTQ, nous vous répétons le même message depuis bientôt 20 ans!** », a lancé le confrère Massé en référence aux comités paritaires et aux représentants en prévention toujours absents de nombreux milieux de travail, malgré l'adoption de la loi qui les accordait... voilà plus de 20 ans.

« On peut bien se féliciter d'avoir vu chuter le nombre d'accidents de près de 30 % au cours des dix dernières années. En effet, le nombre de dossiers d'indemnisation traités est passé de près de 220 000 à environ 138 000. Le déplacement de la main-d'œuvre vers des secteurs moins à risque, comme les activités tertiaires (commerce et services) et celles reliées aux nouvelles technologies, sert en partie d'explication.

« Un autre phénomène expliquerait ces chiffres : l'augmentation importante du nombre de travailleurs et travailleuses autonomes, plus de 15 % de la main-d'œuvre québécoise, généralement non couverts par la CSST. On peut penser aussi que la tendance à une utilisation de plus en plus marquée de l'assignation temporaire peut réduire le nombre de déclarations à la CSST », a expliqué Henri Massé avant de servir une mise en garde bien sentie.

### Encore trop de décès

« Un bon indicateur de la performance de nos actions en prévention, c'est le nombre de décès de travailleurs. **En 2002, ce sont 188 décès que**

**nous avons eu à déplorer au Québec.**

« Le secteur de la construction, avec 33 décès bon an mal an, est toujours en tête. **Les travailleurs de la construction ne représentent que 4 % de la main-d'œuvre, mais ils sont victimes de 14 % des accidents mortels!** Rappelez-vous que ça fait plus de vingt ans qu'ils attendent les représentants à la prévention que leur accorde la loi sur la santé-sécurité! »

En effet, la loi ne s'applique toujours pas pour les membres de la FTQ qui travaillent dans la construction, le commerce, la forêt et les scieries, le transport, la manutention ou le camionnage, des secteurs qui totalisent à eux seuls 151 des 188 décès survenus en 2002. Et ces membres attendent toujours ce que la loi leur a déjà accordé : un comité paritaire de santé-sécurité et/ou un représentant à la prévention.

**En 2003, 80 % des travailleurs et travailleuses du Québec ne disposent toujours pas des outils essentiels pour protéger leur santé et leur sécurité au travail et sauver leur vie!**

### Un constat peu reluisant

Le professeur Marcel Simard, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, présentait récemment un constat peu reluisant :

« Alors qu'au moment de son adoption en 1979, le régime de santé-sécurité du Québec était à l'avant-garde au Canada au plan législatif et réglementaire sur les mécanismes de prévention et de participation à la prise en charge, notre étude montre que **le Québec est actuellement en retard sur la plupart des autres provinces canadiennes** ».

Si le Québec affiche un retard par rapport à l'Ontario, la Colombie-Britanni-



que, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et le Manitoba, c'est que leur législation a été changée et oblige, selon la taille de l'entreprise, une politique écrite de prévention, un comité conjoint de santé-sécurité du travail, un représentant des salariés en santé-sécurité et du temps pour la formation des représentants. De plus, ces provinces ont prévu des dispositions pénales sévères (fortes amendes et peines de prison) en cas d'infraction.

« Nous ne privilégions pas une approche répressive, a repris Henri Massé, mais mettons les choses au clair : si nous voulons maintenir une approche volontaire concernant le comité paritaire et le représentant à la prévention, il faut donner à l'ensemble des secteurs d'activités le POUVOIR de le faire, comme c'est écrit dans la loi. On ne demande quand-même pas la lune! »

Pour la FTQ, il est plus que temps de bouger, de rejoindre les autres et de donner aux travailleurs et travailleuses du Québec ce que la loi leur a déjà accordé pour protéger leur vie et leur santé. « Quitte à froisser ceux qui bénéficient du statu quo et qui font primer leurs intérêts corporatistes sur le dos des travailleurs et travailleuses du Québec. Il me semble avoir déjà entendu ces mots-là quelque part ? Ce doit être

parce que je serais encore "en crise" si je devais répéter le même message, encore et encore une fois l'an prochain... », a conclu sur un ton ironique le président de la FTQ, à l'occasion de ce rendez-vous annuel organisé par la CSST.

**Des militants en santé et sécurité de la FTQ ont animé un stand d'information sur la prévention à l'occasion du Grand Rendez-vous. De gauche à droite, Serge Beaulieu, FNFTU-299; René Miron, SCFP-429; Henri Massé, président FTQ; Mario Benjamin, Métallos-6839; Claude Aubry, AIMTA-712.**

## UN CLOU DE PLUS DANS LE CERCUEIL DU PARITARISME ?

Avec son projet de réforme de la justice administrative, le gouvernement Charest dilue encore un peu plus la notion de paritarisme qui devait caractériser les relations entre les parties en santé et sécurité du travail.

Ce projet ferait passer la Commission des lésions professionnelles sous la coupe du nouveau Tribunal des recours administratifs du Québec (TRAQ), donc sous la tutelle du ministre de la Justice.

Ce constat ressort des discussions tenues au Comité FTQ sur la santé-sécurité, le 5 novembre. Tout en déplorant le peu de consultations sur une réforme d'une telle importance, les membres du comité ont évoqué la crainte du retour en masse des avocats et juristes, la perte de l'expertise syndicale, la réduction du paritarisme à une peau de chagrin.

Il est important de noter que le TRAQ pourra exclure les plaideurs qui ne sont pas des avocats et les personnes qu'il juge incompétentes.

En clair, on cherche à évacuer les syndicats du système. Les travailleuses et les travailleurs s'y retrouveront vraisemblablement isolés et laissés à eux-mêmes.

Même la CSST, à son conseil d'administration du 9 octobre, a rejeté unanimement ce projet de réforme.

## ASSURANCE-EMPLOI LA COUR LÉGALISE LE DÉTOURNEMENT DES SURPLUS DE LA CAISSE PAR LE FÉDÉRAL



La décision de la Cour supérieure du Québec légalise ni plus ni moins le détournement des surplus de la caisse de l'assurance-emploi par le gouvernement fédéral, selon le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

«*Nous sommes consternés par ce jugement qui consacre le fait scandaleux qu'Ottawa s'est accaparé des surplus de*

*l'ordre de 40 milliards de dollars, soit l'argent des travailleurs et des travailleuses, au lieu d'améliorer le régime d'assurance-emploi. La décision de la Cour signifie, purement et simplement, que le gouvernement fédéral peut faire ce qu'il veut, quand il veut et où il veut avec la caisse*», dit-il.

La décision a été rendue le 6 novembre par le juge Clément Gascon dans la cause intentée par le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (FTQ), avec l'appui de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA) et du Syndicat des Métallos (FTQ). «*Cette décision ne nous redonnera pas notre argent*», constate René Roy. La seule consolation, c'est que la Cour reconnaît que «*le gouvernement fédéral n'a pas démontré une grande limpidité quant à sa position sur les surplus accumulés*».

## Le Fonds FTQ a 20 ans et l'action monte à nouveau

LORS DE LA 20<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, LE 8 NOVEMBRE, HENRI MASSÉ, RENÉ ROY ET PIERRE GENEST AVAIENT DE BONNES NOUVELLES À COMMUNIQUER AUX QUELQUE 550 000 ACTIONNAIRES DU FONDS. CELUI-CI A EN EFFET RENOUÉ AVEC LA RENTABILITÉ, AU SECOND SEMESTRE DE SON EXERCICE 2003. LA VALEUR DE L'ACTION A DONC RECOMMENCÉ À MONTER POUR ATTEINDRE 20,36 \$, SOIT UN RENDEMENT DE 0,8 %. DEPUIS LE DÉBUT DES ACTIVITÉS DU FONDS EN 1983, LE RENDEMENT S'ÉTABLIT À 4,9 %. L'ACTIF A ATTEINT LE CHIFFRE RECORD DE 4,6 MILLIARDS ET LE NOMBRE D'EMPLOIS SAUVEGARDÉS, MAINTENUS ET CRÉÉS EST DE PRÈS DE 100 000.

«*L*e Fonds de solidarité compte parmi ce que les syndicats ont fait de meilleur, a dit le président du conseil, Henri Massé. Notre institution financière syndicale fait maintenant partie du patrimoine collectif du Québec. En 20 ans, nous avons parcouru un chemin considérable et provoqué un changement spectaculaire dans les mentalités. Ce fut une véritable révolution.»

Malgré un contexte économique difficile, le Fonds a réussi la troisième meilleure campagne de souscription de son histoire, recueillant 725 millions \$ en épargne au cours de son dernier exercice. «*Nous devons en bonne partie ce succès au travail soutenu de nos quelque 2 245 responsables locaux et responsables locales dans les syndicats de la FTQ, de la CSQ et de la FIIQ, une*

*des grandes forces du Fonds*», a souligné René Roy. Le secrétaire du conseil s'est dit également très fier de la formation économique dispensée par le Fonds.

Le PDG, Pierre Genest, a mentionné que le Fonds compte actuellement 2 104 entreprises partenaires et que

la priorité va au développement des régions et des secteurs traditionnels, les plus créateurs d'emplois. Il a également insisté sur les efforts déployés afin de donner un rendement satisfaisant aux épargnants qui ont fait confiance au Fonds pour améliorer leurs revenus de retraite.



Lors de la conférence de presse qui a suivi l'assemblée annuelle du Fonds : René Roy et Henri Massé, respectivement secrétaire et président du conseil d'administration; Pierre Genest, PDG et Michel Pontbriand, premier vice-président aux finances.

## Les esclaves oubliés de la canne à sucre

NOUS CONNAISSONS LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE POUR SES PLAGES QUI ACCUEILLENENT LES TOURISTES OCCIDENTAUX EN MAL DE SOLEIL ET D'EXOTISME. MAIS NOUS AVONS TENDANCE À OUBLIER LE VERSO SOMBRE DE LA CARTE POSTALE DOMINICAINE : DES MILLIERS D'HAÏTIENS EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT DOMINICAIN ET LES COMPAGNIES SUCRIÈRES. LA SITUATION SANITAIRE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET HUMAINE DE CES TRAVAILLEURS AGRICOLES ET DE LEURS FAMILLES - ENVIRON 500 000 PERSONNES - EST SI DRAMATIQUE QUE LE QUALIFICATIF D'ESCLAVAGE MODERNE S'APPLIQUE SANS HÉSITATION À LEUR CONDITION.

**D**urant la *Zafra*, la récolte de la canne à sucre, les Haïtiens et les Dominicains de descendance haïtienne (appelés *braceros*) travaillent dans les plantations de 12 à 14 heures par jour, 7 jours sur 7, sous un soleil de plomb et dans des conditions physiquement insupportables, pour 60 pesos par jour, soit 4,37 \$ CA. Durant les 6 mois de la coupe, ces esclaves récoltent 120 000 tonnes de canne sous l'œil menaçant de gardes armés censés décourager toute velléité de fuite.

À leur arrivée, les Haïtiens sont parqués dans des *bateyes*, sorte de campement de travail, qui s'apparentent

plus aux bidonvilles qu'aux villages ouvriers, et où dominent la promiscuité et le manque d'hygiène (absence de toilettes, d'égouts, d'eau courante et potable), l'insécurité et les infections (malaria, diarrhée, tuberculose, virus HIV).

La *zafra* terminée, en



demeurant dans les *bateyes*, ils rejoignent le lot des travailleurs illégaux et deviennent susceptibles d'être expulsés à tout moment. En fait, quelque 2 500 personnes par mois sont rapatriées de force. Les hommes sont séparés de leur famille et celle-ci, isolée dans le

*batey*, est réduite à une pauvreté extrême.

Oubliés à la fois de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil, ignorés autant des touristes bronzant à quelques kilomètres des *bateyes* que des médias ignorants de la situation, les *braceros* ne peuvent compter que sur l'aide de quelques ONG, tel le *Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine*. Fondé à Montréal en 1987, cet organisme sans but lucratif a pour mission de sensibiliser la population à cette triste situation. Pour information ou pour organiser une conférence : (514) 523-2434 ou [cqrdthrdinc@sprint.ca](mailto:cqrdthrdinc@sprint.ca)



### SUITE DE LA PAGE 1 Même combat

On est venu par dizaines au micro pour appuyer le plan d'action de la FTQ qui a pour principal objectif de talonner les ministres et députés, tant à Québec que dans les régions, avec des activités de mobilisation hebdomadaires, de concert avec d'autres organisations et groupes interpellés par les plans gouvernementaux.

Le président de la FTQ a toutefois mis l'assemblée en garde contre les dangers d'éparpillement et d'essoufflement. Il a souligné l'importance de resserrer les rangs autour d'objectifs rassembleurs comme la lutte contre l'instauration d'un *cheap labour* systématique et l'appauvrissement généralisé que nous préparent les politiques du gouvernement Charest.

«*Si ce gouvernement va de l'avant avec sa volonté de voter à la vapeur ses nombreux projets de loi avant la période des Fêtes, il risque de s'enliser et nous serons là pour le talonner jusqu'au bout, des mois, des années s'il le faut, pour qu'il comprenne bien que les travailleuses et les travailleurs sont déterminés à défendre leurs conditions de travail et leur dignité*», a averti Henri Massé.

## PRÉSIDENT-FONDATEUR DU SFCP-1500 CHARLES CUERRIER N'EST PLUS



PHOTO ARCHIVES SFCP-1500

Le 6 août dernier, Charles Cuerrier, président-fondateur de la section locale 1500 du SFCP,

nous a quitté. Cet homme de principe est particulièrement regretté par ses membres du Syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec.

Issu d'une modeste famille d'ouvriers de Salaberry-de-Valleyfield, Charles Cuerrier a toujours été à l'avant-scène afin de défendre les droits de ses confrères. Au début des années 60, il entre à Hydro-Québec, à la centrale de Beauharnois, comme mécanicien d'appareillage. Sa verve naturelle et sa facilité à prendre la parole ont tôt fait de le faire remarquer. En 1964, il devient président de la section locale 324, le syndicat des travailleurs de la centrale. Avec Jean-Claude Laniel, secrétaire-archiviste, et André Bérubé, trésorier, la nouvelle équipe redéfinit les structures.

Charles entreprend ensuite un rapprochement avec le SFCP. À cette époque, il y a plusieurs sections locales à Hydro-Québec et une volonté de l'employeur et du syndicat de les regrouper en une seule. La fusion donnera naissance à la section locale 1500 sous l'égide du SFCP-FTQ.

Charles Cuerrier était convaincu que le SFCP répondait mieux aux valeurs syndicales des membres qu'il représentait que la CSN, une centrale pourtant déjà fort présente à Hydro. Personne aujourd'hui ne peut nier l'importance qu'a eu Charles Cuerrier dans ce dossier. De 1967 à 1992, il a marqué l'histoire de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique.

Tiré d'un texte de Sylvain Lupari, responsable de l'information, SFCP-1500

## Le peuple américain majoritairement en faveur des syndicats

Plus de 65 % des citoyens américains se sont prononcés en faveur des syndicats dans un sondage Gallup publié à la fin août. Cette donnée indique clairement que le faible taux de syndicalisation chez nos voisins du Sud (13 %) ne relève pas d'un antisindicalisme primaire mais bien d'une législation de droite rétrograde et répressive en matière de syndicalisation. Chez les jeunes de 18 à 29 ans, la proportion d'appui aux syndicats s'élève à 77 %.

Tiré du FTQ Express, bulletin électronique du 3 octobre 2003. D'autres informations au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

## LES MOTS QU'IL FAUT

### DU HAUT DE LA BARRE...

Est-il correct d'écrire : la barre est haute...?

Dans cette expression, l'adjectif a une valeur adverbiale. Pour vérifier, il s'agit d'utiliser le mot « trop » dans la phrase pour avoir la réponse. Par exemple, on dira : placer la barre trop haute et non pas trop haute. Il faut comprendre que ce n'est pas la barre qui est « haute » mais sa position.

La barre est placée de plus en plus haut.... Voilà donc un adverbe.

## ARCHIVES DE LA FTQ

### Une nouvelle étape

Durant deux ans, de septembre 2001 à novembre 2003, s'est déroulé le projet de traitement du fonds d'archives de la FTQ. D'abord, un plan de classification et une description sommaire des documents ont été réalisés par l'archiviste Germain Bonneau. Sa collègue Laurence Patris a ensuite procédé à un tri, une sélection, un classement et une description des nombreuses boîtes de documents.

Le projet a été encadré et soutenu par Isabelle Reny, responsable du Centre de documentation de la FTQ. Il a été en partie financé par le Conseil canadien des archives, organisme privé dont le mandat est de favoriser la préservation du patrimoine documentaire et d'améliorer l'accessibilité des fonds d'archives du Canada.

Le fonds d'archives de la FTQ témoigne des origines, des activités et de l'évolution de la Fédération depuis sa création, en 1957. Ces archives sont autant de preuves de l'implication de la centrale pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres et de l'ensemble de la population du Québec.

Ce projet a permis de classer un nombre incroyable de documents précieux tels des procès-verbaux des différentes instances de la FTQ : Congrès, Conseil général, Bureau ainsi que des documents de colloques et des mémoires. Les services aux membres (rapports, publications, comités) et les relations extérieures (discours, fronts communs intersyndicaux) sont deux autres séries importantes.

Un instrument de recherche sera disponible sous peu pour ceux et celles qui auraient besoin d'accéder au fonds d'archives de la FTQ.

## UN JUGEMENT CONTRE WAL-MART

La Cour suprême de l'Arkansas a cassé un jugement rendu en 2002 qui interdisait le recrutement syndical chez Wal-Mart aux États-Unis. Le tribunal a conclu que le détaillant n'avait pas établi qu'il subirait un tort irréparable dû à la sollicitation de la *United Food & Commercial Workers International Union* (UFCW) sur les lieux de travail. En 1999, Wal-Mart avait porté plainte contre le syndicat qui menait une campagne de recrutement dans 300 magasins.

Plus tôt cette année, les salariés de Wal-Mart à Thompson, au Manitoba, ont failli de peu adhérer aux TUAC. Lors d'un vote, le syndicat a reçu l'appui de 47 % des travailleurs et travailleuses.

Les TUAC au Québec et au Canada mènent présentement une vaste campagne de sensibilisation auprès des salariés de Wal-Mart, en lien avec la campagne du syndicat nord-américain auquel ils sont affiliés.

Pour en savoir plus sur les tactiques antisyndicales de Wal-Mart, il existe plusieurs sites Internet en anglais :

- [www.walmartyrs.com](http://www.walmartyrs.com) et [www.walmart-watch.com](http://www.walmart-watch.com) financés par les TUAC
- [www.walmartswaronworkers.com](http://www.walmartswaronworkers.com) avec d'anciens cadres ayant goûté aux manœuvres illégales de Wal-Mart
- [www.walmartworkerslv.com](http://www.walmartworkerslv.com) monté par des salariés de Wal-Mart à Las Vegas
- [www.therighttochoose.com](http://www.therighttochoose.com)

Tiré de Labour News & Graphics, Association canadienne de la presse syndicale, juillet-août 2003

## LAC SAINT-JEAN Regroupement des distributeurs de lait chez Nutrinor

Les 44 distributeurs de lait chez Nutrinor viennent d'adhérer à l'Association professionnelle des chauffeurs et des chauffeuses de camion (APCC), affiliée au Syndicat des Métallos (FTQ). « Les travailleurs autonomes, bien qu'ils vivent des problèmes particuliers liés à leur statut, ont besoin de se regrouper afin d'obtenir un meilleur pouvoir d'achat, se donner des services adaptés à leurs besoins et négocier de bons contrats avec leurs donneurs d'ouvrage. L'Association professionnelle est en mesure d'aider les distributeurs de lait chez Nutrinor », a déclaré le président Mario Sabourin.

L'Association professionnelle des chauffeurs et chauffeuses de camion (APCC-Métallos) offre un éventail complet de produits et services à l'ensemble de ses membres camionneurs propriétaires et chauffeurs de camion. L'association relève directement du Syndicat des Métallos (FTQ). Parmi la gamme des services offerts, mentionnons des rabais auprès de fournisseurs reconnus, des possibilités avantageuses pour le financement, un programme de formation en gestion, un service d'aide juridique, des services de fiscalité et de comptabilité, un régime de retraite et d'assurances.



## LISTE DES CONFLITS FTQ AU 12 NOVEMBRE 2003

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Centre d'accès à l'information juridique Montréal	Montréal	12	SCG -41M	2003-02-25
Municipalité de Sainte-Béatrix	Sainte-Béatrix	6	SFCP-4290	2003-03-11
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	Saint-Jean-de-Matha	10	SFCP-4255	2003-03-11
Banque Nationale	Fermont	7	Métallos-5778	2003-06-16 (lock-out)
Aramark Québec (Bombardier)	Saint-Laurent	70	AIMTA-712	2003-08-14
Kruger (Scierie Manic)	Ragueneau	110	SCEP-2250	2003-08-17
Supermarchés A. Gagnon (E.V. Métro Champfleury)	Québec	80	TUAC-503	2003-10-01 (lock-out)
Acmon - Manoir Chomedey	Laval	50	SQEE-298	2003-10-15
Résidence Soleil Manoir St-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire	63	Teamsters-106	2003-10-16
Savik Super-Chrome	Trois-Rivières	35	TCA-104	2003-11-14

# ANNULATION D'UN CONGÉDIEMENT

## La Cour suprême donne raison au SEPB contre la Banque Laurentienne

DANS UNE DÉCISION MAJEURE RENDUE LE 25 SEPTEMBRE, LA COUR SUPRÊME DU CANADA A DONNÉ RAISON AU SEPB-FTQ QUI CONTESTAIT UN CONGÉDIEMENT PAR LA BANQUE LAURENTIENNE AU MOTIF QUE L'EMPLOYÉE S'ÉTAIT APPROPRIÉE DES SOMMES D'ARGENT À MÊME SA CAISSE.

Dès le départ, à l'automne 1998, le syndicat avait exigé l'annulation du congédiement en se basant sur un diagnostic de jeu pathologique dans le cas en question. L'arbitre M<sup>e</sup> Jean-Pierre Lussier avait reconnu la bonne foi et les efforts de réhabilitation de la plaignante et annulé le congé-

diement pour le remplacer par une suspension avec réintégration à un autre poste que caissière.

«La Cour suprême a confirmé des décisions rendues par la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec, qui confirmaient celle de l'arbitre», note le représentant du Syndicat des employées et employés professionnels-les

et de bureau, section locale 434, M<sup>e</sup> Serge Cadieux.

Cette cause a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'un séminaire de la FTQ sur l'arbitrage de griefs, en 2002. Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de Denise Gagnon, au Service de l'éducation de la FTQ.

## SEP B - QUÉBEC

### Serge Cadieux prend la relève de Michel Lajeunesse

Le confrère Serge Cadieux occupera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, le poste de directeur québécois du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEP B). Il prend la relève du confrère Michel Lajeunesse qui profitera d'une retraite bien méritée après une longue carrière syndicale fort bien remplie.

Serge Cadieux, avocat de formation, est à l'emploi du SEP B depuis 1983. D'abord conseiller syndical pour plusieurs groupes (Banque Laurentienne, Mouvement Desjardins, etc.), il a ensuite travaillé au Service juridique du SEP B avant d'être nommé adjoint au secrétaire général. Ses premiers pas dans le syndicalisme remontent à 1977 : alors étudiant à l'Université de Montréal, il travaillait le soir dans un garage dont le personnel était syndiqué avec les Travailleurs de l'automobile (FTQ). « C'est là, dit-il, que j'ai eu la piqûre pour l'engagement syndical. »



## Inauguration officielle à Rimouski

La FTQ, ses syndicats affiliés et son Fonds de solidarité ont procédé à l'inauguration officielle de leurs nouveaux locaux au centre-ville de Rimouski, le 3 octobre dernier.



La FTQ et ses syndicats affiliés représentent plus de 15 000 membres dans la région. Quant au Fonds de solidarité, il compte 13 472 actionnaires dans la région du Bas-Saint-Laurent qui détiennent près de cinq millions d'actions.

Dans l'ordre habituel : Alain Harrisson, représentant FTQ Bas-Saint-Laurent – Gaspésie; Jean Lavallée, président Conseil conjoint de la construction et vice-président FTQ; Gérard Bédard, conseiller syndical FIPOE; Henri Massé, président FTQ; Marc Cayouette, directeur général Fonds régional Gaspé; Pierre Genest, président-directeur général Fonds de solidarité FTQ; Louise Valiquette, directrice adjointe SCFP; Donald Gagné, président du conseil d'administration Fonds régional Bas-Saint-Laurent; Jacques Tremblay, directeur général Fonds régional Sept-Îles; Pierre Tremblay, directeur général par intérim Fonds régional Bas-Saint-Laurent.

## BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2003

▼ **SCFP** : villes de St-Hyacinthe (cols bleus) et Beauharnois (cols bleus et cols blancs), La Capitale Assurances – conseillers financiers (Québec), Réseau d'information scientifique du Québec (Montréal)

▼ **Métallos** : Alcan - Usine Grande-Baie (La Baie), Carrières Calco (St-Marc-des-Carrières), Emballages Performant (Cowansville), Armoires Fabritec et Moulures et Panneaux Rimpex (St-Jean-sur-Richelieu), Industries Canatal (Thetford), Centre de sécurité du Québec (Québec), Sécurité Gentel (Baie-Comeau, Sept-Îles)

▼ **SCEP** : Société de protection des forêts contre le feu (La Tuque, St-Georges-de-Beauce, Saint-Élie-d'Orford, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), Société sylvicole du Saguenay (Chicoutimi), Étuis Boblen (Montréal), Ressourceries des 3-R (St-Étienne-des-Grès), Multi-Reliure S.F. (Shawinigan)

▼ **TUAC** : Super C (Laval), Maxi (Rimouski et Rivière-du-Loup), Provigo (Lac-Mégantic), IGA (Gatineau), IGA Mont-Tremblant (St-Jovite), Rona Le Régional (Drummondville), Rona Le Rénovateur (Boucherville), Plaisirs Gastronomiques (Boisbriand), restaurant Vichy (Pointe-Claire), Autobus La Touelloise (Ste-Anne-des-Monts), Autobus Yves Séguin (Blainville), H. Fontaine (Magog), Frites Michel St-Arneault (St-Hubert), Broderie Prestige (Ste-Foy), Ville de Rigaud (cols bleus)

▼ **Teamsters** : Hôtel Plaza (Ste-Foy), Société de développement de la Baie James – Relais routier KM 381 (Radisson), Super C (Boucherville), Imprimerie Transcontinental – encarteurs (Anjou), La Presse – ateliers de presse (Montréal), BOC Canada (Magog), Systèmes d'alarme Ashton (Ste-Thérèse), Bac Bleu (Laval), Dynamex Canada (Québec), Messagerie Rapidex (Québec), Bétonnière du Golfe (Sept-Îles), Transport Sélect (St-Laurent), Sani-Gestion (Beauceville), Jalon Simplex (Montréal), Tritton Plastique (Laval)

▼ **SQES-UES** : Centre hospitalier de Trois-Rivières – personnel technique et administratif, Centre hospitalier Rive-Sud – infirmières auxiliaires (St-Hubert), Service d'aides familiales (La Baie), Coop de services à domicile (St-Joseph de Beauce), Résidence Bousquet (Drummondville), Corporation de développement de l'Île de Saint-Quentin (Trois-Rivières), Supermarché Lefebvre (St-Côme), Club de golf de Chicoutimi, Nutri-Ceuf (St-Hyacinthe), Cimetière Saint-Laurent (Montréal), Peace – entretien ménager (Québec), Agence de sécurité Unique (Montréal), Scierie Piekougame (Mashteuiatsh)

▼ **AFPC** : Université du Québec à Montréal – assistants d'enseignement et de recherche, correcteurs et surveillants d'examens

▼ **TCA** : Fichault Pontiac Buick (Châteauguay), Parkway Pontiac Buick GMC (St-Laurent), BMW Canbec (Montréal), Kolbec Chrysler Jeep (Gatineau)

▼ **AIMTA** : Hérault-Devtech, Division des trains d'atterrissage (Laval)

▼ **SEP B** : Caisse Desjardins de Repentigny

▼ **SVTI** : Hôtel Sheraton Four Points (Dorval), Textiles La Gran Canada (Granby), Literies Lavergne (Anjou), Les Planchers de bois-franc (Wickam), Les Services lumineux S.D.L. (Montréal)

▼ **FIPOE** : Services industriels Systemex (Montréal)

▼ **FNFTU** : Meubles Summum Design (Longueuil)

▼ **SIMPC** : Portes Novatech (Sainte-Julie)

▼ **SPQ** : pompiers de Ville de Léry

## Ma retraite, j'en profite dès maintenant.

Profitez dès maintenant de votre argent avec des économies d'impôt allant de 59 % à 78 %.  
Le REER du Fonds de solidarité FTQ : une petite retenue sur votre paie et... vivement la retraite!

1 800 567-FONDS  
www.fondsftq.com

Communiquez avec la responsable locale ou le responsable local (RL) dans votre milieu de travail.

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.

 **FONDS**  
de solidarité FTQ  
*La force du travail*

